

Maroc/Iles Canaries : Une cour d'arbitrage pour la sécurité juridique

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-06-2007 20:34:31

- **L'entité créée en 2005, les statuts validés en avril dernier**
- **Les Chambres de commerce d'Agadir, de Las Palmas et de Tenerife partenaires**

C'EST par un mémorable concert de musique que s'est achevée la Semaine du Maroc à Las Palmas vendredi dernier (cf. www.leconomiste.com). Une rencontre animée par l'orchestre Ouddaden et le groupe Amarg Fusion.

Ce dernier, pour qui c'était la première production à l'international, a enflammé la scène. On ne le dira jamais assez, la musique rapproche les peuples et, ce soir-là, Canariens et Marocains, qui ont fait un triomphe aux musiciens, l'ont prouvé.

Les Espagnols de l'archipel semblaient découvrir pour la première fois la culture marocaine. Malgré une forte présence de Marocains dans les îles Canaries et des relations continues à travers l'histoire, le Canarien lambda connaît très mal le Maroc. Pourtant, les relations maroco-canariennes ne datent pas d'hier. «Ce sont même deux cultures jumelles», explique le professeur Ahmed Sabir, doyen de la faculté de lettres de l'université Ibn Zohr d'Agadir.

Dans l'archipel, on compte actuellement, selon les chiffres du consulat du Maroc aux îles Canaries, près de 30.000 ressortissants marocains sur un total de deux millions d'habitants environ. Et près de 4.500 personnes ont pris la nationalité espagnole. Parmi eux, on compte des réussites professionnelles.

A citer dans ce contexte, Mohamed Benyachou Kadouri, président de la commission du Commerce de la mode, du textile et du cuir à la Chambre de commerce de Las Palmas.

Cet entrepreneur, originaire de Tétouan, vit depuis 25 ans aux îles Canaries et commercialise des produits d'artisanat marocain dans l'archipel. Redouan Khairallah Benaïssa, un restaurateur de Las Palmas, est également un exemple d'intégration réussie. C'est son établissement, le Nabila, qui a concocté les menus de la manifestation. Par ailleurs, les opérateurs canariens affichent leur ambition d'investir dans le Royaume. Le chemin est en tous les cas aujourd'hui balisé pour les partenariats d'affaires maroco-canariens. La Cour atlantique d'arbitrage international, créée en juillet 2005, constitue une sécurité juridique. Cette entité, dont les statuts ont été ratifiés en avril dernier, réunit les Chambres de commerce d'Agadir, de Las Palmas et de Tenerife. On parle aujourd'hui de l'adhésion prochaine des Chambres de commerce de Laâyoune et Dakhla.

En attendant, il est important de souligner que cette cour n'aurait pas pu voir le jour sans le lobbying de Saïd Dor et José Miguel Suarez Gil, respectivement président de la Chambre de commerce d'Agadir et premier vice-président de la Chambre de commerce de Las Palmas. «Mais pour que les relations soient pérennes entre les deux pays, il est nécessaire de prévenir les problèmes qui pourraient surgir», souligne Mohamed Larbi Ben Othmane, professeur de droit économique à la faculté de Rabat. L'universitaire fait ici allusion aux différends liés à la souveraineté sur les eaux

territoriales particulièrement dans le cadre des activités de la pêche et de l'exploitation du pétrole.

Subvention

Plus de 650 millions d'euros sont prévus en faveur du Maroc dans le cadre du programme européen de voisinage des îles Canaries. Un programme démarré cette année et qui s'achève en 2013.

Par ailleurs, les opérateurs canariens se disent satisfaits de l'environnement d'investissement marocain. Mais les exportateurs, eux, se plaignent des contraintes phytosanitaires draconiennes mises en place par l'Union européenne pour les produits de la mer. «Cela retarde les expéditions et grève nos chiffres d'affaires», dénonce un opérateur canarien de Dakhla.

Source : L'Economiste